

BMX

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À L'ORGANISATION DES
CHAMPIONNATS DE BRETAGNE
2023

LIEU :

DATE :

ORGANISATEUR :

Cahier des charges

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE BMX

1 - ENGAGEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME	4
1.1 - Obligations liées à l'organisation sportive	4
1.2 - Obligation en matière de promotion	4
1.3 - Matériel	4
2 - ENGAGEMENT DU CLUB ORGANISATEUR	5
2.1 - Homologation	5
2.2 - Obligations financières	5
2.3 - Déclaration de l'épreuve	5
2.4 - Catégories des pilotes	5
2.5 - Service médical	6
2.6 - Prestations fournies par le club	6
2.6.1 - Avant l'épreuve	6
2.6.2 - L'annonce de l'épreuve	7
2.6.3 - Le jour de l'épreuve	7
2.6.4 - Protocole	7
3 - MOYENS MATÉRIELS	7
3.1 - Le secrétariat	7
3.2 - Le matériel pour le personnel de secrétariat :	7
3.3 - Le matériel pour le commissaire d'arrivée	8
3.4 - Le matériel pour les commissaires de piste	8
3.5 - Le matériel pour la pré-grille	8
3.6 - La sonorisation	9
3.7 - La butte de départ	9
3.8 - La piste	9
4 - LES RÉCOMPENSES	9
4.1 - La remise des récompenses	9

4.2 - Catégories : U7, U9, U11, U13	9
4.3 - Catégories : À partir de la catégorie U15 en 20 et 24 pouces	10
5 - MOYENS HUMAINS	11
5.1 - Service médical	11
5.2 - Secrétariat et affichage des feuilles de races	11
5.3 - Pré-grille et grille	11
5.4 - Entretien de la piste	11
5.5 - Starter	11
5.6 - Placeur	11
5.7 - Responsable sonorisation	12
6 - HORAIRES	13

Si le club réalise des travaux sur sa piste avant la course, il s'engage à faire parvenir au Comité de Bretagne et une copie au Président de la CRBMX la nouvelle homologation à minima 2 mois avant la date de l'épreuve.

1 - ENGAGEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME

1.1 - Obligations liées à l'organisation sportive

Le Comité Régional de Cyclisme s'engage à mettre en œuvre tous les moyens réglementaires relatifs à l'organisation de la compétition.

Les engagements devront être faits par internet sur le site du Comité de Bretagne (Cicleweb).

Il aura l'entière responsabilité :

- Du choix définitif de la piste.
- de la désignation des arbitres de l'épreuve :
 - un administrateur, un président de jury (indemnisé par le comité)
 - un président de jury adjoint, un responsable pré-grille, un responsable vidéo, un juge à l'arrivée, un adjoint à l'arrivée et un juge au départ (indemnisé sur place par le club).

1.2 - Obligation en matière de promotion

Les Organisateurs devront fournir les moyens d'informer le public par l'intermédiaire du site du Comité de Bretagne à minima 6 semaines avant la course : contact@ffc-bretagne.com

1.3 - Matériel

Le Comité de Bretagne met à disposition :

- l'ordinateur
- l'imprimante
- le système vidéo
- les talkies walkies
- les chasubles
- la banderole du Comité

2 - ENGAGEMENT DU CLUB ORGANISATEUR

2.1 - Homologation

La piste doit être homologuée et le club s'engage à ne pas effectuer de travaux en dehors des travaux d'entretien.

Lors de la visite d'homologation par un référent piste (licencié), un représentant de la CRBMX devra être présent ainsi qu'un représentant de la municipalité et du club.

2.2 - Obligations financières

Le dépôt de candidature devra être accompagné d'un chèque de 160 € qui serviront de garantie en cas de non-respect du cahier des charges, cette somme ne sera pas restituée.

2.3 - Déclaration de l'épreuve

Celle-ci se fera auprès du Comité Régional au minimum **6 semaines** avant la date de l'épreuve.

Lors de la déclaration de l'épreuve, le club devra s'acquitter des droits d'organisation et des Commissaires, à savoir :

- 420 € (droits forfaitaires/assurance) + 130 € (commissaires) = 550 € (Code 0405)
- le président de jury adjoint, L'arbitre vidéo, le responsable de départ, le responsable d'arrivée, le responsable arrivée adjoint, le responsable pré-grille seront défrayés sur place par l'organisateur le jour de la course à raison de 20 euros chacun minimum, contre signature sur une feuille d'émargement jointe au rapport de course (soir de l'épreuve).

2.4 - Catégories des pilotes

- U7 : 5 et 6 ans
- U9 : 7 et 8 ans
- U11 : 9 et 10 ans
- U13 : 11 et 12 ans
- U15 : 13 et 14 ans
- U16 : 15 et 16 ans
- U19 : 17 et 18 ans
- Masters : 30/39 ans

- Vétérans : 40 ans et plus
- Seniors : 19/24 ans
- Seniors : 25/29 ans

Cette épreuve n'est ouverte à aucun comité extérieur.

Précisions pour les filles :

- Les filles rouleront ensemble dans leur catégorie
- Si moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie supérieure.

Les catégories cruizers concernent les catégories :

- U15 : 13 et 14 ans
- U17 : 15 et 16 ans
- U19 : 17 et 18 ans
- Masters : 30/39 ans
- Vétérans 1 : 40/49 ans
- Vétérans 2 : 50 ans et plus
- Seniors : 19/29 ans
- Femmes : 15 ans et plus

2.5 - Service médical

Lors de l'épreuve, le club assurera la présence d'une équipe de **8 secouristes minimum** (la présence d'un médecin est souhaitable) , ainsi qu'un local de premiers soins.

Les frais engendrés sont à la charge du club organisateur.

Les secouristes devront à la fin des courses, remettre un rapport au président du jury reprenant le nombre d'interventions et leur nature (évacuation ou non) et si possible l'identification du lieu des accidents sur la piste (objectif statistique) .

Pour rappel : chaque accident doit faire l'objet d'une déclaration par le pilote ou la famille auprès de l'assureur de la Fédération (5 jours maximum), afin de prémunir le pilote des conséquences d'éventuelles séquelles.

2.6 - Prestations fournies par le club

2.6.1 - Avant l'épreuve

Envoi de l'invitation avec les coordonnées téléphoniques et mail du correspondant du club.

Adresser une invitation au Président du Comité de Bretagne et au Président du Comité Départemental et du Président de la CRBMX lors de chaque organisation.

2.6.2 - L'annonce de l'épreuve

Quinze jours minimum avant la date : Contacter les rédactions sportives du département, la presse locale, départementale et régionale.

Les logos fédéraux et régionaux ainsi que celui du club organisateur devront figurer sur le programme et sur tous les supports de communication (affiches, flyers...).

2.6.3 - Le jour de l'épreuve

Le club assurera les moyens techniques matériels et humains nécessaires à l'organisation de celle-ci, et notamment **un emplacement pour une banderole du Comité régional + une banderole région Bretagne.**

2.6.4 - Protocole

Les résultats devront être communiqués à la presse via un tableau Excel le soir de l'épreuve ainsi qu'au Comité de Bretagne par mail : contact@ffc-bretagne.com

3 - MOYENS MATÉRIELS

3.1 - Le secrétariat

Le local du secrétariat devra être suffisamment grand pour accueillir 4 personnes ainsi que le matériel ci-dessous.

Nota : un local de type « Algeco » est fortement conseillé à minima.

Si ligne directe dans le local, en communiquer le numéro sur les invitations.

3.2 - Le matériel pour le personnel de secrétariat :

- Les listes des engagés envoyées par les clubs
- Les engagés répertoriés par catégories
- Formulaire engagement coupe des clubs
- Le règlement administratif
- Le rapport de course

- Des déclarations d'accident
- Des feuilles de race
- Une alimentation électrique 220 V
- 2 tables, 6 chaises
- **3 lutins 60 vues 21X29**, 7 (type couverture en polypropylène semi-rigide)
- Des stylos à bille noirs
- Des surligneurs de différentes couleurs
- Des trombones
- Des effaceurs
- Une agrafeuse de bureau
- Une agrafeuse murale ou matériel nécessaire au collage des feuilles de race
- Un photocopieur + un toner neuf + des feuilles de format A4 (de différentes couleurs)
- Des pochettes (type perforé en polypropylène)
- Des marqueurs, des assiettes en carton, de la ficelle, des ciseaux
- Des panneaux pour l'affichage des races (type panneau d'affichage électoral). Prévoir un périmètre de barrières pour un accès plus aisé des commissaires d'affichage.
- Talkie Walkie
- Chasubles
- Banderole Comité

3.3 - Le matériel pour le commissaire d'arrivée

- Des crayons papier (gras) HB
- Des tailles crayons
- Des carnets d'arrivées

3.4 - Le matériel pour les commissaires de piste

- Des carnets
- Des crayons papier (gras)
- Des drapeaux (1 rouge – 1 vert – 5 jaunes)

3.5 - Le matériel pour la pré-grille

- **Une sono pour l'appel des pilotes**
- Une double pré-grille pour fluidifier les accès
- Une Pré-grille couverte par un chapiteau pour couvrir les pilotes
- Un nombre suffisant de barrières pour la réalisation de 10 couloirs numérotés de 0 à 9

3.6 - La sonorisation

- **Une sonorisation de puissance suffisante et configurée pour la piste**, pour assurer les commentaires de l'épreuve.
- **3 micros** (2 pour le speaker + 1 pour le président de jury)

3.7 - La butte de départ

- Une grille sécurisée et entretenue **régulièrement**.

3.8 - La piste

- Le club organisateur devra tout mettre en œuvre pour que la piste soit sécurisée et non accessible dans sa totalité au public.

4 - LES RÉCOMPENSES

Les maillots et médailles seront fournis par le Comité de Bretagne et seront récupérés par le délégué régional au siège du Comité régional.

4.1 - La remise des récompenses

- Après les finales, la remise des récompenses se fera sur un podium mis sur une estrade d'environ 1 mètre de hauteur.
- **Les récompenses seront remises uniquement aux pilotes présents, qui portent l'une des deux maquettes remises par leur club au Comité régional, et avec lequel ils ont roulé tout au long de la course.**

4.2 - Catégories : U7, U9, U11, U13

Maillot TRBMX et médaille au 1er.
Médailles aux 2ème et 3ème.

4.3 - Catégories : À partir de la catégorie U15 en 20 et 24 pouces

Maillot de Champion(ne) de Bretagne et médaille au 1er.
Médailles aux 2ème et 3ème.

5 - MOYENS HUMAINS

5.1 - Service médical

- L'ensemble du dispositif médical devra être opérationnel dès le début des essais officiels. De plus, il est nécessaire de prévoir un itinéraire d'évacuation qui sera tenu dégagé pendant toute la durée de l'épreuve.

5.2 - Secrétariat et affichage des feuilles de races

- 4 personnes

5.3 - Pré-grille et grille

- 5 personnes

5.4 - Entretien de la piste

- 2 personnes (voir plus si les conditions météo l'exigent)

5.5 - Starter

- 1 personne

5.6 - Placeur

- 2 personnes

5.7 - Responsable sonorisation

- 1 personne

6 - HORAIRES

BLOC 1 : U7 à U13
Cruisers
Essais : 9h à 10h
Manches qualificatives : 10h à 12h
Manches qualificatives et finales : 10 à 12h

BLOC 2 : U15 et plus
Essais : 12h à 13h
Manches qualificatives : 13h à 14h30

BLOC 1 et 2 : ¼ de finales

BLOC 1 et 2 : ½ finales

BLOC 1 et 2 : Finales

BLOC 1 et 2 : Protocole

*** Ces horaires peuvent être modifiés par décision du Président de Jury.**

Fait à : <i>Précéder de la mention « Lu et approuvé »</i> Club : Le Président du Club	Le : Le Président du Comité de Bretagne
--	--

La mise à jour du cahier des charges sera effectuée chaque année par la Commission Régionale BMX.